

*Contagion de la Variole*, Lecture faite devant l'Union-Catholique (séance du 19 mai 1872) par le Dr. George Grenier, Licencié du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec, ex-Président de l'Institut-Médical, Médecin de l'Hôtel-Dieu et du Dispensaire de la Providence, Démonstrateur d'Anatomie à l'École de Médecine et de Chirurgie (Faculté de Médecine de l'Université-Victoria, Montréal), auteur du *Mémorial Thérapeutique* du "Guide Pratique des Soins de Charité", etc. In-18. pp. 56, Montréal, Typographie "le Nouveau Monde."

Ce travail lu devant l'Union Catholique a été publié sous les auspices de cette Société, qui a cru rendre un service à la population, en mettant les excellentes idées qu'il renferme à la portée de tous.

Après avoir parlé des ravages exercés par cette redoutable épidémie depuis plusieurs mois, l'auteur commence d'abord par prouver le caractère contagieux de la variole et cite de nombreux exemples pour démontrer qu'elle se communique de toutes manières, par inoculation, par simple contact, par inhalation. Il énumère les circonstances qui favorisent la transmission du virus varioleux et insiste particulièrement sur les dangers des concrétions varioliques qui se forment sur la surface de la peau, lors de la dessiccation des pustules, et qui sont les véhicules les plus puissants pour propager la maladie. Il examine la nature intime du virus et cite les différentes théories qui attribuent les maladies contagieuses à des substances organiques altérées, à des ferments ou à des germes vivants suspendus dans l'atmosphère. Puis touchant la partie pratique, il recommande comme moyen préservatif, la vaccination. Il appuie spécialement sur les moyens hygiéniques à adopter dans l'intérieur des familles, lors que la maladie s'y déclare : l'isolement du varioleux, l'enlèvement des meubles superflus, les précautions à prendre par les gardes-malades et la proscription des visites inutiles.

Ensuite, il recommande l'usage des désinfectants tels que le chlorure de chaux, l'acide carbolique, etc., mais il prise hautement les deux agents les plus efficaces : l'air et l'eau, la ventilation dans le but d'empêcher la contagion chez les autres et de contribuer à la guérison du malade lui-même, et les bains tièdes, pendant la convalescence, pour débarrasser la surface de la peau des concrétions morbifiques qui y sont attachées. Il recommande aussi, en s'appuyant sur de grandes autorités, le traitement réfrigérant de la variole.

Nous devons féliciter Mr. le Dr. Grenier, sur l'excellence de son travail, et nous avons la certitude que cette lecture portera ses fruits et que les excellentes suggestions qu'elle renferme, auront un retentissement profitable à la population.

DR. LARAMÉE.